



Descriptions des colloques de l'INM

Janvier à décembre 2023

Colloques nationaux

Juger dès vos cinq premières années : droit criminel (juges de nomination fédérale)

16 au 20 janvier 2023

Aperçu : Ce programme intensif de cinq jours destiné aux juges récemment nommés a été conçu pour renforcer leurs compétences en gestion des procès criminels, de la conférence préparatoire au procès jusqu'à la détermination de la peine. Comme les procès en matière d'agression sexuelle posent certains des défis les plus considérables pour les juges, ce colloque a eu recours à des scénarios factuels portant sur l'agression sexuelle afin de situer les enjeux et de permettre aux participants de mettre en pratique les aptitudes pertinentes, en tenant systématiquement compte du contexte social.

Objectifs : Ce programme avait pour objectifs : (1) de fournir une formation en droit substantiel, en droit procédural et en droit de la preuve, notamment en ce qui concerne les régimes législatifs régissant les dossiers de tiers, la preuve d'antécédents sexuels et les dossiers en la possession de l'accusé; (2) de fournir aux participants les outils nécessaires pour statuer sur les requêtes présentées par les accusés en vertu de la *Charte*, pour gérer l'interrogatoire principal et le contre-interrogatoire, pour savoir comment composer avec les accusés qui se représentent eux-mêmes, pour évaluer la crédibilité et pour s'assurer de rendre des décisions suffisamment motivées; (3) de situer les règles de droit régissant les infractions sexuelles et la violence entre partenaires intimes dans leurs contextes sociaux généraux respectifs.

Sommaire : Animé par un groupe multidisciplinaire de juges, de praticiens et d'universitaires expérimentés, le colloque s'adressait aux juges ayant entre un an et cinq ans d'expérience. Les participants ont eu droit à un éventail d'exposés et d'exercices en petits groupes basés sur un scénario d'agression sexuelle, de la conférence préparatoire au procès jusqu'à la détermination de la peine, l'accent ayant été mis sur leurs compétences en matière de gestion des procès. Tout au long du colloque, les participants ont également été sensibilisés aux mythes et stéréotypes dans les procès pour agression sexuelle, aux réalités statistiques et à la dynamique sociale de la violence entre partenaires intimes, aux accommodements qui peuvent être offerts aux témoins vulnérables et aux expériences vécues par les femmes et les filles autochtones dans le système de justice pénale.

Régler les révisions judiciaires de façon efficace : colloque conjoint de l'ICAJ et l'INM FOURNISSEURS : Institut canadien d'administration de la justice et l'Institut national de la magistrature

31 janvier au 3 février 2023

Aperçu : Offert conjointement par l'Institut canadien d'administration de la justice et l'Institut national de la magistrature, ce colloque biennal a été conçu pour aider les juges à mieux comprendre les principes fondamentaux régissant les demandes de contrôle judiciaire. Il visait à aider les participants à se familiariser avec un cadre d'analyse pratique afin de les aider à juger efficacement ces demandes.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs : (1) de développer les connaissances de fond des participants en matière de contrôle judiciaire des décisions administratives; (2) de leur fournir un cadre d'analyse leur permettant de juger efficacement les demandes de contrôle judiciaire; (3) de les aider à mieux comprendre les développements de la jurisprudence et certaines questions controversées dans ce domaine.

Sommaire : D'éminents experts, dont des juges, des avocats et des universitaires, ont animé un éventail d'exposés et d'ateliers pratiques sur des questions préliminaires en matière de contrôle judiciaire, l'équité procédurale, le contrôle judiciaire sur le fond et les réparations. Les animateurs ont également examiné la relation entre le droit autochtone et le contrôle judiciaire ainsi que les défis à venir dans ce domaine.

Colloque sur le droit des affaires, le droit des sociétés et le droit commercial

1^{er} février 2023

Aperçu : Ce colloque a porté sur des questions pertinentes pour les juges qui président des procès en droit des affaires, en droit des sociétés ou en droit commercial.

Objectifs : Le colloque avait pour objectif de développer la capacité des juges à gérer et à trancher de façon compétente les affaires comportant des enjeux en droit des affaires, en droit des sociétés ou en droit commercial.

Sommaire : Conçu et animé par des juges et des universitaires expérimentés, ce colloque proposait un éventail d'exposés, de scénarios, de sondages et d'activités interactives de questions-réponses. On y a abordé les développements récents du droit en ce qui concerne le recouvrement des pertes purement financières causées par négligence et les répercussions des changements climatiques sur d'éventuelles poursuites contre des sociétés pour contribution aux changements climatiques. Le colloque proposait en outre un rappel et une mise à jour sur les devoirs et les obligations des dirigeants et des administrateurs, ainsi qu'une séance sur les développements récents en matière de restitution.

Colloque sur l'insolvabilité

2 février 2023

Aperçu : Ce colloque abordait des questions pertinentes pour les juges appelés à statuer sur des affaires en matière d'insolvabilité.

Objectifs : Le colloque avait pour objectif de développer les connaissances des juges en matière de droit des faillites et leur capacité à juger efficacement les procédures en matière d'insolvabilité.

Sommaire : Conçu et animé par des juges expérimentés, avec l'aide d'un professeur de droit et de deux praticiens chevronnés, ce colloque a présenté des mises à jour jurisprudentielles essentielles, étudié les pouvoirs judiciaires de supervision/discrétion dans les processus de restructuration accélérés et proposé aux participants une session interactive intitulée « La Loi et l'Ordre : insolvabilité ». Il comprenait également une séance interactive sur les cryptomonnaies et les problèmes de compétence et d'évaluation des actifs qui se posent dans les procédures d'insolvabilité.

Colloque sur le droit de la famille : les questions financières et de biens

15 au 17 février 2023

Aperçu : Ce colloque portait principalement sur les litiges relatifs aux questions financières et aux biens en droit de la famille, particulièrement en ce qui concerne le calcul du revenu, le calcul de la pension alimentaire pour enfant et de la pension alimentaire pour conjoint et la prise en compte des incidences fiscales.

Objectifs : Ce colloque visait à fournir aux juges siégeant en matière familiale les connaissances et les compétences de fond nécessaires pour trancher efficacement les questions financières et de biens, et à mieux encadrer l'analyse à laquelle ils doivent procéder pour statuer sur les questions financières en droit de la famille.

Sommaire : Animé par des juges expérimentés en droit de la famille, des universitaires et des avocats chevronnés, le colloque portait sur des sujets pratiques et pertinents tels que les pensions alimentaires pour enfants et les pensions alimentaires pour conjoints, le partage des prestations de retraite, la modification des ordonnances après la retraite, les incidences fiscales et des façons créatives de conclure un règlement sur les questions financières.

Communiquer de façon efficace dans votre salle d'audience

8 au 10 mars 2023

Aperçu : Ce colloque portait sur les compétences de communication des juges dans les salles d'audience.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs de développer les capacités de communication des juges avec les personnes qui comparaissent devant eux et de les aider à mieux gérer les salles d'audience.

Sommaire : Animé par des professeurs de droit expérimentés et des spécialistes en communication, ce programme essentiellement interactif et axé sur les compétences visait à enseigner et à mettre en pratique la communication en salle d’audience. Tout au long du colloque, de courts exposés ont mis l’accent sur les aptitudes en communication et les compétences de base nécessaires pour reconnaître et contrer les préjugés inconscients afin de communiquer efficacement avec les personnes ayant subi un traumatisme. Chaque exposé était suivi d’un travail intensif en petits groupes au cours duquel les juges ont pu mettre en pratique les compétences acquises et bénéficier de commentaires personnalisés de la part de leurs pairs et des formateurs. Les ateliers ont couvert divers scénarios en salle d’audience, notamment les procès pour agression sexuelle et la façon de composer avec les justiciables qui se représentent seuls.

Colloque sur les traditions juridiques autochtones

8 au 10 mars 2023

Aperçu : Ce colloque portait sur le droit et les ordres juridiques autochtones. Intégrant des connaissances en droit substantiel et des savoirs traditionnels autochtones, il comprenait une discussion sur les différentes approches adoptées par les communautés autochtones concernant leurs traditions juridiques. Les participants ont ainsi eu l’occasion d’appliquer les leçons apprises tout au long du colloque au contexte de la salle d’audience. Le programme comportait un volet hors site.

Objectif : Le colloque a permis aux participants de mieux comprendre l’importance des traditions juridiques autochtones dans le système judiciaire canadien et de situer la culture et les traditions autochtones dans leur contexte social, tout en leur permettant d’acquérir des compétences pratiques à appliquer dans leur salle d’audience.

Sommaire : Le colloque a débuté par une cérémonie du calumet et par les enseignements d’un aîné local pour situer les traditions juridiques autochtones à l’intérieur d’une conception élargie des ordres juridiques. La journée s’est poursuivie par des discussions sur les conceptions traditionnelles de la justice et du droit et sur la manière dont les ordres juridiques interagissent dans un environnement pluraliste. Les participants ont pu visiter le White Buffalo Youth Lodge et entendre les exposés de représentants de la Première Nation Whitecap Dakota. Les séances suivantes proposaient des discussions sur l’autonomie gouvernementale des peuples autochtones, le droit autochtone dans les affaires criminelles et familiales et les mécanismes d’application des lois autochtones dans les salles d’audience canadiennes. Des discussions ont également porté sur des considérations éthiques liées aux cérémonies et aux événements culturels tant dans les salles d’audience qu’à l’extérieur de celles-ci.

La gestion et le contrôle de procès devant jury complexes en matière criminelle

21 mars 2023

Aperçu : Ce colloque avancé s’adressait aux juges ayant déjà une expérience appréciable de la gestion de procès criminels complexes devant jury, ou qui étaient susceptibles d’en présider. D’une durée d’une journée, le colloque proposait un éventail de conférences, de tables rondes et

d'exercices pratiques.

Objectif : Le colloque avait pour principal objectif de favoriser une gestion plus efficace des procès criminels complexes devant jury en faisant connaître des pratiques exemplaires et des façons nouvelles de gérer les procès, tant avant que pendant le procès.

Sommaire : Ce colloque réunissait des juges expérimentés de partout au Canada et du monde entier. Des juges du Royaume-Uni, de l'Australie et des États-Unis ont donné des conférences, alors que des juges chevronnés de partout au Canada ont animé des tables rondes et des exercices pratiques. Les participants ont ainsi pu découvrir les différences qui existent d'une province, d'un territoire, d'un État ou d'un pays à l'autre et des pratiques exemplaires, en plus de partager des stratégies efficaces pour la gestion des procès criminels complexes devant jury grâce à des exercices en petits groupes animés par des juges expérimentés. Les séances ont également porté sur la manière de composer avec les justiciables qui se représentent seuls et sur les modifications législatives pertinentes relatives aux procès criminels devant jury.

Colloque sur le droit criminel

22 au 24 mars 2023

Aperçu : Ce colloque annuel réunissait des experts chevronnés en droit criminel qui ont passé en revue les développements récents dans le domaine, fourni des conseils sur les compétences essentielles en gestion des instances et sensibilisé les participants aux enjeux de contexte social pertinents pour le système de justice pénale.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs d'informer les juges des principaux développements en droit pénal substantiel, de développer leurs compétences en gestion des instances et de les sensibiliser aux enjeux de contexte social pertinents pour la détermination de la peine et l'incarcération.

Sommaire : Animé par des juges expérimentés et d'autres experts en droit criminel, ce colloque proposait un éventail d'exposés et de discussions interactives pour passer en revue les derniers développements de la jurisprudence sur les infractions sexuelles, les interrogatoires policiers et les pouvoirs de la police, la détermination de la peine et l'incarcération, les relations entre les tribunaux et la presse, la preuve numérique et les pratiques exemplaires à adopter dans les affaires très médiatisées. Les participants ont ainsi eu l'occasion de se pencher sur des scénarios factuels, de répondre à des questions de sondage interactives et de participer à des discussions en petits groupes avec leurs pairs.

Atelier sur les directives au jury en matière pénale

12 au 14 avril 2023

Aperçu : Ce colloque pratique et intensif a permis aux participants de s'entraîner à rédiger des directives à toutes les étapes d'un procès devant jury, de la sélection du jury et de l'exposé préliminaire jusqu'à l'exposé final et aux réponses aux questions du jury, en passant par la présentation de la preuve.

Objectifs : Le colloque avait pour objectif de permettre aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour rédiger des directives au jury qui soient juridiquement exactes, mais concises et exprimées en termes courants.

Sommaire : Le colloque, qui proposait une approche factuelle fondée sur un scénario détaillé de tentative de meurtre, portait sur la rédaction de directives au jury. On y a abordé les thèmes suivants : la procédure et les directives relatives à une récusation motivée, les directives données en cours de procès, la préparation de l'exposé au jury, l'exposé au jury et les directives postérieures à l'exposé. Animé par des juges expérimentés, le colloque comportait de brefs exposés magistraux, des exposés de groupes d'experts, des exercices pratiques et des discussions en petits groupes.

Séminaire pour les juges fédéraux nouvellement nommés : programmes conjoints du printemps et de l'automne de l'ICAJ et de l'INM (droit civil et common law)

FOURNISSEURS : Institut canadien d'administration de la justice et l'Institut national de la magistrature

16 au 21 avril 2023

23 octobre au 3 novembre 2023

Aperçu : Tous les juges fédéraux nouvellement nommés participent à ces deux colloques au cours de l'année suivant leur nomination. L'un a lieu au printemps, l'autre à l'automne. Ils sont organisés conjointement par l'Institut national de la magistrature et l'Institut canadien d'administration de la justice.

Objectifs : Ces colloques ont pour objectifs d'orienter les participants dans leur nouveau rôle de juge et de les encourager à maintenir et à parfaire leurs connaissances du droit et à développer leurs compétences judiciaires.

Sommaire : Animés par des juges expérimentés, avec l'aide d'avocats et d'universitaires chevronnés, les colloques proposaient plusieurs méthodes d'apprentissage, notamment des exposés magistraux, des vidéos de jeux de rôle en salle d'audience et des discussions en petits groupes, pour permettre aux juges d'acquérir les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour s'acquitter efficacement de leurs nouvelles fonctions. Certaines séances s'adressaient à tous les juges, alors que d'autres s'adressaient spécifiquement aux juges de common law ou de droit civil, ou encore aux juges siégeant à la Cour fédérale ou à la Cour d'appel fédérale. Tous les participants ont assisté ensemble à des séances portant sur l'indépendance judiciaire, la déontologie et l'éthique, la rédaction de jugements, la courtoisie et la communication efficace en salle d'audience, les préjugés inconscients, les stratégies visant à garantir l'égalité d'accès à la justice aux personnes handicapées et la relation entre le rôle du juge et le contexte social, l'accent ayant été mis sur les agressions sexuelles, la discrimination raciale et les causes impliquant des Autochtones. Tous les juges ont également assisté à des séances sur le droit de la famille, les injonctions, les jugements séance tenante, le contrôle judiciaire des décisions administratives, le droit de la preuve, la procédure civile, les justiciables qui se représentent eux-mêmes, la gestion de l'instance et de la salle d'audience. Des séances à l'intention des juges de common law ont porté sur des thèmes liés au droit criminel, de la sélection du jury jusqu'à la détermination de la peine, en passant par des questions

spécifiques liées aux procès pour agression sexuelle. Les juges de droit civil, pour leur part, se sont penchés sur des questions liées à la législation criminelle, aux demandes de soins et aux pratiques de la fonction de juge. Enfin, les juges de la Cour fédérale ont assisté à des séances portant sur la compétence de la Cour fédérale, la citoyenneté, le droit de l'immigration et des réfugiés, le droit autochtone et la propriété intellectuelle.

Rendre jugement séance tenante

19 au 21 avril 2023

Aperçu : Ce colloque de trois jours portait principalement sur les jugements séance tenante, c'est-à-dire les jugements rendus oralement. Conçu en collaboration avec des juges expérimentés, des universitaires et d'autres experts, le colloque visait à fournir aux participants des outils pour la préparation, l'élaboration et le prononcé de jugements séance tenante.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs de développer les aptitudes des participants à structurer un jugement, à se préparer efficacement avant et pendant les audiences, à formuler et à expliquer leurs conclusions sur la crédibilité à l'aide de motifs oraux et à prononcer des jugements séance tenante clairs et concis.

Sommaire : Ce colloque proposait une approche axée sur la mise en pratique pour enseigner aux participants les compétences en matière de jugements séance tenante. Tout au long du colloque, des juges chevronnés et des spécialistes en communication ont donné de courts exposés magistraux sur les compétences de base nécessaires pour structurer et prononcer efficacement des décisions et des jugements oraux. Chaque exposé était suivi de séances de travail intensif en petits groupes, au cours desquelles les juges ont pu mettre en pratique les compétences acquises et bénéficier de commentaires personnalisés de leurs pairs et d'animateurs qualifiés. Le colloque s'est terminé par le prononcé d'un jugement oral complet par les participants, suivi de commentaires.

Les juges et l'univers carcéral : les réalités de l'incarcération

7 au 12 mai 2023

Aperçu : Ce colloque portait principalement sur le rôle que jouent les juges dans la détermination de peines appropriées pour les délinquants criminels, en tenant compte de l'utilisation efficace des rapports présentenciels, du contexte social et des divers programmes et traitements offerts dans les établissements correctionnels provinciaux et fédéraux et du système de libération conditionnelle.

Objectif : Le colloque avait pour objectif d'aider les juges à interpréter et à appliquer les règles de droit régissant la détermination de peines privatives de liberté en tenant compte de la *Charte*, de la législation, de la jurisprudence pertinente et du contexte social de l'incarcération et de la détermination de la peine.

Sommaire : Ce colloque proposait un apprentissage axé sur les compétences en matière de

détermination de la peine et de questions correctionnelles grâce à des exposés magistraux, à des séances plénières, à un examen des programmes offerts dans les établissements correctionnels et à une visite de ceux-ci. Animé par des juges, des professeurs de droit, des avocats en exercice et des experts issus ou non du système correctionnel, le colloque abordait les thèmes suivants : la gestion des documents relatifs aux détenus lors de la détermination de la peine; les audiences de la commission des libérations conditionnelles; les mythes et les idées reçues sur la détermination de la peine et les services correctionnels; la proportionnalité et l'individualisation dans la détermination de la peine; la santé mentale dans les prisons et la détermination de la peine; les pratiques exemplaires concernant l'utilisation des rapports présentenciels, la prise en compte des facteurs énoncés dans l'arrêt *Gladue* et l'application des évaluations de l'incidence de l'origine ethnique et culturelle; les réalités pratiques et le cadre juridique de la probation. Les participants ont également pu tirer des enseignements des expériences et des « pratiques exemplaires » de leurs pairs. Des outils leur ont été fournis pour les aider à déterminer des peines qui tiennent compte de la situation du délinquant et de leur impact sur celui-ci, à décider s'il convient d'imposer une peine provinciale ou fédérale, à mieux comprendre l'incidence des peines carcérales sur la récidive et à prendre conscience des répercussions de la pandémie sur l'incarcération.

Juger dès vos cinq premières années : droit de la famille (juges de nomination fédérale)

12 au 16 juin 2023

Aperçu : Ce colloque a été conçu spécifiquement à l'intention des juges comptant entre un an et cinq ans d'expérience à ce titre, afin qu'ils puissent développer leurs connaissances et leurs compétences en matière de droit de la famille.

Objectif : Le colloque avait pour objectif d'aider les juges récemment nommés à élaborer des stratégies efficaces et à acquérir de solides compétences pratiques en matière de droit de la famille.

Sommaire : Animé par des juges de divers tribunaux au Canada, des experts juridiques et des universitaires issus des domaines de la psychologie et du travail social, ce cours intensif était axé sur les compétences dont les juges ont besoin pour gérer équitablement et efficacement les affaires familiales. Ces compétences comprennent la communication avec des personnes en situation de crise, l'organisation de conférences de règlement, la gestion à long terme d'un dossier, la détermination des besoins des parties et de leur famille, ainsi que d'autres compétences pertinentes pour rendre des décisions ayant une incidence sur les familles.

Les surnuméraires : aujourd'hui et demain

21 au 23 juin 2023

Aperçu : Ce colloque, qui s'adressait aux juges approchant de la retraite, a porté sur un large éventail de questions pertinentes pour leur transition vers la retraite.

Objectif : Le colloque avait pour objectif de faire en sorte que les juges approchant de la retraite soient pleinement préparés à cette transition et conscients de leurs obligations éthiques à la retraite.

Sommaire : Animé par des juges expérimentés à la retraite, des universitaires et d'autres praticiens, le colloque a porté sur les problèmes auxquels sont confrontés les juges au cours des années qu'ils passent en tant que juges surnuméraires jusqu'à leur retraite. Au moyen d'exposés magistraux, de tables rondes et d'activités interactives, le colloque a abordé des sujets comme le bien-être physique et mental ainsi que la déontologie judiciaire.

Juger mieux, juger plus intelligemment (Colloque conjoint de l'ACJCS et de l'INM)

FOURNISSEURS : Association canadienne des juges des cours supérieures et l'Institut national de la magistrature

5 au 7 juillet 2023

Aperçu : Ce programme a traité de la question de l'utilisation des technologies et de leurs possibles applications dans les salles d'audience.

Objectifs : Tout au long du programme de deux jours et demi qui misait sur des méthodes d'apprentissage variées, les participants ont acquis de nouvelles connaissances, mais aussi de nouvelles compétences et outils en matière de cyberjustice. L'objectif premier était qu'ils puissent apprendre à intégrer la technologie dans leur pratique et à en faire usage en salle d'audience, le tout, afin de juger mieux et plus intelligemment.

Sommaire : Ce colloque a permis aux juges d'en apprendre davantage sur la cyberjustice autant que de se familiariser avec les outils technologiques mis à leur disposition, afin qu'ils soient à même de juger mieux et plus intelligemment. La matinée de la première journée s'est tenue sur le thème des médias sociaux, un sujet qui a été abordé dans une perspective à la fois technologique, pratique et éthique. L'après-midi a ensuite été consacré à la question de la cybercriminalité, et a permis aux participants d'en apprendre sur, notamment, le fonctionnement de l'Internet, la fraude en ligne, l'exploitation des enfants en ligne et les divers profils des contrevenants. La seconde journée a d'abord été l'occasion de démystifier l'intelligence artificielle et d'aborder son impact en droit par le truchement de présentations, d'une démonstration en direct et de discussions en petits groupes. Elle a aussi permis de traiter de la transformation numérique de la justice ailleurs dans le monde. Enfin, la troisième journée s'est ouverte par une discussion sur la propagation de la désinformation et de la mésinformation en ligne, après quoi les participants en ont appris sur les bonnes pratiques en ligne et sur l'hygiène numérique. Complétaient le programme de formation deux séances facultatives portant sur l'environnement Microsoft 365 (niveau intermédiaire et niveau avancé), et une qui donnait aux juges des trucs et astuces pour travailler efficacement.

Atelier sur les éléments de preuve

17 au 21 juillet 2023

Aperçu : Cette formation intensive et pratique, qui a permis aux juges de faire le point sur l'état du droit de la preuve dans les affaires criminelles, civiles et familiales, portait principalement sur les compétences clés nécessaires pour bien trancher les questions de preuve.

Objectifs : Le colloque avait pour objectif de développer les connaissances de fond et les compétences pratiques nécessaires pour bien trancher les questions de preuve. Tout au long du colloque, les participants ont pu examiner des situations et des scénarios qui se produisent souvent au tribunal.

Sommaire : Dans le cadre de cet atelier interactif axé sur les compétences, les juges participants ont identifié, appris et appliqué les principes directeurs du droit de la preuve. Les situations types sur lesquelles ils se sont penchés leur ont permis de développer leurs compétences en ce qui concerne l'analyse des questions de preuve et l'application du droit à ces questions. D'éminents experts judiciaires et universitaires ont présenté des mises à jour sur les principaux domaines du droit de la preuve et ont animé des séances de travail en petits groupes axées sur un scénario factuel hypothétique et des simulations en direct de plaidoiries portant sur des questions de preuve. Les participants ont également pu discuter avec des collègues juges de partout au Canada de questions difficiles relatives à la preuve auxquelles ils sont confrontés en tant que juges.

Pratique criminelle en appel pour les juges de première instance et d'appel : la norme de contrôle et plus encore

14 novembre 2023

Aperçu : Ce colloque bilingue d'une journée abordait des questions d'intérêt pour les juges d'appel et de première instance habilités à entendre des appels dans des affaires criminelles.

Objectifs : Le colloque avait pour objectif de développer les connaissances et la capacité des juges à traiter efficacement les questions fréquemment soulevées dans les appels en droit criminel, notamment les questions relatives à la norme de contrôle.

Sommaire : Au moyen d'exposés magistraux, de tables rondes et d'activités interactives, les participants ont appris auprès de juges expérimentés et d'autres experts éminents comment trancher efficacement les questions liées à la norme de contrôle, aux réparations, au contrôle en appel dans les affaires d'agression sexuelle et aux questions litigieuses actuelles dans les appels en droit criminel.

Colloque des cours d'appel

15 et 16 novembre 2023

Aperçu : Ce colloque national abordait des questions liées au droit substantiel, aux compétences pratiques des juges et au contexte social qui sont pertinentes pour le travail des juges des cours d'appel. Il a porté principalement sur quatre grands thèmes, à savoir : le rôle des juges d'appel dans le contexte

politique et social actuel; les peuples autochtones et le droit; les processus et procédures des cours d'appel; et les développements récents en matière de droit substantiel.

Objectif : Le colloque avait pour objectifs de développer les connaissances et les compétences des juges des cours d'appel et d'améliorer leur compréhension du contexte social.

Sommaire : Ce colloque national a porté principalement sur des questions liées au droit substantiel, à l'art de juger et au contexte social, relativement aux tâches qu'accomplissent les juges des cours d'appel. Il abordait les thèmes suivants : la désinformation en ligne et le rôle des juges; l'érosion des normes démocratiques à l'échelle internationale et ses répercussions sur l'indépendance judiciaire et la primauté du droit; la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones; la gouvernance et l'autonomie gouvernementale des Autochtones; les questions de droit des sociétés et de droit commercial touchant les peuples autochtones; l'élaboration de pratiques exemplaires en ce qui concerne les processus suivis par les cours d'appel en lien avec la pratique en matière de requêtes, la présidence des formations et le travail fait avant et après les audiences, une revue des arrêts jurisprudentiels marquants à l'échelon des cours d'appel provinciales, de même que des nouveaux enjeux à la Cour suprême du Canada.

Colloque sur les procès devant jury en matière pénale

15 au 17 novembre 2023

Aperçu : Les procès criminels devant jury posent des défis uniques en matière de procédure, de preuve et de droit substantiel. Ce colloque était axé sur la plupart des aspects de la pratique et du droit en matière de procès criminels devant jury, depuis les conférences préparatoires au procès jusqu'au prononcé du verdict, en passant par une gamme d'enjeux en matière de preuve et de droit substantiel auxquels les juges du procès sont susceptibles de faire face dans de telles affaires.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs de fournir aux juges une formation complète sur les défis que posent les procès criminels devant jury en matière de preuve, de procédure et de droit substantiel, de la conférence préparatoire au procès jusqu'au verdict, et de préparer les juges de première instance aux difficultés liées au droit de la preuve et au droit substantiel qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans de tels procès.

Sommaire : Animé par des juges expérimentés, le colloque proposait un éventail de brèves conférences, d'exposés de groupe d'experts, d'exercices pratiques et de discussions en petits groupes. On y a abordé divers sujets, à savoir : la gestion efficace de la cause avant le procès, la préparation du procès devant jury, la sélection judicieuse des jurés, les directives sur les devoirs des parties, l'admissibilité de la preuve à des fins limitées, la rédaction et la communication des directives au jury, notamment les directives au jury concernant les mythes et les stéréotypes, les directives sur certains moyens de défense et les directives postérieures à l'exposé.

Colloque des cours d'appel sur les compétences en médiation

17 novembre 2023

Aperçu : Ce programme a abordé les modes alternatifs de règlement des différends (dont la médiation) tel qu'ils se pratiquent en appel, et les compétences spécifiques qu'ils sollicitent.

Objectif : Tout au long de cette formation d'une journée qui misait sur des méthodes d'apprentissage variées, les participants ont acquis de nouvelles connaissances, mais aussi, et surtout, de nouvelles compétences en matière de règlement des différends (conférence de règlement à l'amiable, médiation).

Sommaire : Ce séminaire d'une journée était destiné aux juges d'appel désireux de développer et de parfaire leurs compétences en matière de médiation en appel. La journée a débuté par une discussion sur les éléments essentiels d'une résolution efficace des conflits, après quoi un expert en gestion des conflits a partagé ses conseils sur la manière de traiter efficacement les dossiers hautement conflictuels. La matinée s'est terminée par un aperçu de la conférence de règlement à l'amiable des appels en matière familiale à la Cour d'appel de l'Alberta. En après-midi, une démonstration en direct d'une médiation en appel visait à montrer aux participants comment passer de la théorie à la pratique, et appliquer les connaissances acquises et les compétences développées à une affaire donnée.

Entendre et trancher les questions relatives à la *Charte*

21 au 24 novembre 2023

Aperçu : Ce colloque a permis aux juges d'acquérir les connaissances, les compétences pratiques et les aptitudes dont ils ont besoin pour pouvoir trancher efficacement les requêtes courantes fondées sur la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Objectifs : Ce colloque avait pour objectifs de permettre aux participants de mieux comprendre les principes de la *Charte*, de les informer des principaux développements de la jurisprudence et de développer leurs compétences en matière de gestion des instances fondées sur la *Charte* dans les affaires criminelles et civiles.

Sommaire : Au moyen de cours magistraux, d'exposés, de travaux en petits groupes et d'autres activités d'apprentissage interactives, les participants se sont penchés sur un scénario factuel avec l'aide de professeurs et d'animateurs pour aborder les thèmes suivants : la protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives; la détention arbitraire; le droit à l'assistance d'un avocat; le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne; le droit d'être jugé dans un délai raisonnable; les limites raisonnables aux droits garantis par la *Charte*; les questions procédurales et les réparations. Ce colloque pratique a aidé les participants à acquérir les compétences nécessaires pour statuer sur les questions courantes liées à la *Charte* qui se posent dans leur salle d'audience.

Programme de perfectionnement des juges formateurs

6 au 8 décembre 2023

Aperçu : Ce colloque pratique s’adressait aux juges qui participent à la conception et à la prestation de la formation judiciaire. Il visait à favoriser l’intégration de pratiques exemplaires à la planification, à la conception et à la tenue de colloques de perfectionnement professionnel des juges.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs de développer les connaissances et les compétences des juges et de les sensibiliser davantage au contexte social, afin qu’ils puissent contribuer de manière significative à la conception, à l’élaboration et à la tenue de colloques de formation fructueux et mobilisateurs.

Sommaire : Le colloque a porté principalement sur les défis que pose la formation des juges et sur les possibilités qu’elle offre à la suite de la pandémie, en tenant compte des réalités auxquelles sont confrontés les juges d’aujourd’hui. Grâce à des présentations magistrales, des exposés, des travaux en petits groupes et d’autres activités d’apprentissage interactives, les participants ont pu se familiariser avec les thèmes suivants : les pratiques exemplaires en matière d’éducation des adultes et d’apprentissage par l’expérience applicables à la magistrature; les objectifs primordiaux que la formation des juges devrait viser à la lumière de leurs besoins actuels; l’intégration des ressources numériques et des techniques d’apprentissage mixte au contenu pédagogique; la formation des juges en ce qui concerne les règles de droit et les ordres juridiques autochtones; les trucs et astuces pédagogiques permettant aux juges de tirer le meilleur parti de la formation en personne. Tout au long du colloque, les participants ont pu discuter et appliquer ce qu’ils ont appris dans le cadre d’ateliers en petits groupes.

Colloques rattachés aux tribunaux

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Colloque de formation de la Cour suprême de la Colombie-Britannique

24 au 26 mai 2023

Aperçu : Ce colloque d’une durée de deux jours à l’intention des juges de la Cour suprême de la Colombie-Britannique a abordé un grand nombre de sujets, notamment les procédures pénales durant le procès et au stade de la détermination de la peine, les questions liées à la preuve en droit criminel, civil et familial, des thèmes choisis sur la gestion des requêtes en chambre de pratique, des méthodes de calculs complexes pour la répartition des biens familiaux et l’établissement des pensions alimentaires pour les enfants et les conjoints, notamment les évaluations d’entreprises et les revenus des sociétés, ainsi que le bien-être et la résilience des juges dans le contexte d’affaires familiales et criminelles difficiles.

Objectif : Ce colloque visait principalement à développer les compétences pratiques des participants pour aborder les questions difficiles auxquelles ils sont confrontés dans les salles d’audience et ailleurs, de la gestion des requêtes en chambre de pratique, aux impacts invisibles des dossiers difficiles. Il avait également pour objectifs d’informer les juges des derniers développements en matière de droit de la preuve, de présenter des façons pratiques d’aborder les calculs financiers complexes dans les affaires familiales et de connaître le point de vue des membres les plus expérimentés de la magistrature sur diverses questions de droit criminel.

Sommaire : Le Colloque de formation de la Cour suprême de la Colombie-Britannique a couvert un large éventail de domaines d'intérêt pour les juges et les juges associés de la Cour. On y a examiné les calculs financiers difficiles dans le contexte des affaires familiales, notamment les évaluations d'entreprises et les revenus indicatifs des sociétés. Des séances ont porté sur l'admissibilité et le traitement des enregistrements clandestins, les règles de pratique des requêtes en chambre de pratique et diverses questions précédant l'instruction. Des discussions ont eu lieu avec les membres les plus expérimentés de la magistrature sur diverses questions de droit criminel, allant des procès complexes aux approches innovantes en matière de détermination de la peine. Sur ce dernier point, des présentations ont également été faites par un juge de la Cour provinciale et un juge de la Cour du Banc du Roi du Manitoba, ainsi que par le conseil de justice des Premières Nations et les Services juridiques autochtones. Enfin, le colloque comportait un volet sur le bien-être des juges proposant à ceux-ci des outils pour les aider à comprendre et à développer leur résilience, en particulier lorsqu'ils traitent d'affaires familiales et criminelles difficiles.

Colloque de formation s'adressant aux membres de tous les tribunaux en Colombie-Britannique

8 au 10 novembre 2023

Aperçu : Sous le thème de « l'ère nouvelle de la justice », ce colloque a abordé des questions pertinentes pour les trois niveaux de juridiction en Colombie-Britannique, à savoir : Comment les tribunaux peuvent-ils contribuer à améliorer l'accès à la justice? Comment les tribunaux et les juges peuvent-ils mettre à contribution les médias sociaux pour favoriser le respect de l'administration de la justice? Quels défis l'intelligence artificielle pose-t-elle à la magistrature et quelles possibilités lui offre-t-elle? Quel rôle les tribunaux jouent-ils dans la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada? Quelles sont les questions émergentes en droit criminel, civil et familial?

Objectifs : Ce colloque avait pour principal objectif d'explorer les principaux sujets émergents pertinents pour les trois cours de la Colombie-Britannique, en combinant aspects doctrinaux et idées novatrices et en offrant aux juges un ensemble concret d'enseignements à retenir.

Sommaire : Le colloque était animé par des juges, des universitaires et des chercheurs locaux, nationaux et internationaux expérimentés. Il a commencé par une conférence sur ce que l'accès à la justice signifie pour les juges, puis a abordé les façons dont les justiciables qui se représentent eux-mêmes utilisent la technologie, notamment l'intelligence artificielle (IA), pour s'orienter dans le système judiciaire. Un exposé à l'intention des juges portant sur l'IA comportait une démonstration et un examen de la réglementation sur l'utilisation de l'IA par les tribunaux et la profession juridique. Des séances ont également porté sur l'utilisation des médias sociaux par les juges et les tribunaux, ainsi que sur l'état du droit en ce qui concerne l'admissibilité des preuves numériques. La deuxième journée du colloque a été consacrée, dans un premier temps, à la réconciliation et à la voie à suivre en la matière. Dans un discours d'ouverture, un aîné autochtone a livré un message sur l'unité et sur l'importance de se rencontrer en personne pour connaître et prendre des mesures favorisant la réconciliation. Un groupe de juges a ensuite passé en revue les initiatives prises par leurs tribunaux pour favoriser la réconciliation et présenté une perspective

comparative de la Haute Cour de Nouvelle-Zélande sur la relation entre les tribunaux et les Maoris et sur la reconnaissance du tikanga (droit coutumier maori) par les tribunaux néo-zélandais. Un groupe d'universitaires a ensuite exploré le concept de pluralisme juridique et la manière dont les lois autochtones peuvent être prises en compte et reconnues par les tribunaux. On a également abordé des affaires intéressantes récentes en matière de droit civil, criminel et familial. Le colloque s'est conclu par une séance présentée par des juges de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique sur les tenants et aboutissants du contrôle judiciaire en appel.

ALBERTA

Colloque de formation de la Cour du Banc du Roi de l'Alberta : 101

24 janvier 2023

Aperçu : Ce colloque d'une journée portait principalement sur l'obligation de bonne foi, le recours pour abus et les éléments de l'art de juger. La formation s'adressait aux juges nouvellement nommés de la Cour du Banc du Roi de l'Alberta, mais le colloque a réuni des juges de tous les niveaux d'ancienneté.

Objectif : Le colloque avait pour objectifs de sensibiliser davantage les participants aux problèmes actuels auxquels est confrontée la Cour et de développer leurs compétences et leurs connaissances de fond sur divers sujets.

Sommaire : Animé par des juges de première instance et des universitaires expérimentés, le colloque proposait des exposés de fond, des exercices axés sur des scénarios factuels et des travaux en petits groupes sur les thèmes suivants : l'obligation de bonne foi, le recours pour abus et des leçons importantes tirées de l'expérience d'un juge de première instance sur des questions comme le mieux-être, la prise en charge de sa santé et la conciliation travail-vie personnelle.

Colloque de formation de la Cour du Banc du Roi de l'Alberta

25 au 27 janvier 2023

Aperçu : Ce colloque de trois jours portait sur divers thèmes juridiques et pratiques liés au travail de la Cour du Banc du Roi de l'Alberta.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs de sensibiliser davantage les participants aux enjeux actuels auxquels est confrontée la Cour et de développer leurs compétences et leurs connaissances de fond sur divers sujets.

Sommaire : Animé par des juges, des professeurs de droit et des praticiens expérimentés, le colloque proposait des exposés, des tables rondes et des activités interactives sur les thèmes suivants : les dossiers en possession de tiers dans les procès pour agression sexuelle, la violence entre partenaires intimes, les armes à feu et les drogues illicites, le rôle des services de protection de l'enfance dans les conflits parentaux, les questions relatives à l'exécution réciproque des ordonnances en droit de la famille et la

cryptomonnaie.

Colloque de formation de la Cour d'appel de l'Alberta

25 au 27 janvier 2023

Aperçu : Ce colloque de formation couvrait divers sujets pertinents pour les juges de la Cour d'appel de l'Alberta.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs de sensibiliser davantage les participants aux enjeux actuels auxquels est confrontée la Cour et de développer leurs compétences et leurs connaissances de fond sur divers sujets.

Sommaire : Animé par des experts de chacun des thèmes abordés, le colloque portait sur les questions suivantes : comment interpréter divers types de données scientifiques et comment éviter les pièges courants lorsqu'on s'appuie sur des preuves scientifiques; les témoignages anecdotiques de femmes juges afghanes et leurs réalisations; le rôle des services de protection de l'enfance dans les conflits parentaux; les questions relatives à l'exécution réciproque des ordonnances en droit de la famille et des conseils pour rédiger efficacement des jugements.

Colloque conjoint de formation de la Cour d'appel et de la Cour du Banc du Roi de l'Alberta

16 mai 2023

Aperçu : Ce colloque portait sur l'indépendance judiciaire.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs de sensibiliser davantage les participants à divers enjeux liés à l'indépendance judiciaire et d'élargir leur base de connaissances en la matière.

Sommaire : S'appuyant sur l'expertise d'universitaires et de juges de première instance et de juges d'appel expérimentés, cette formation a porté sur les principes fondamentaux de l'indépendance judiciaire, sur l'indépendance judiciaire et l'engagement social ainsi que sur l'utilisation des médias sociaux.

Colloque de formation de la Cour du Banc du Roi de l'Alberta : 101

27 septembre 2023

Aperçu : Ce colloque a porté principalement sur la preuve d'expert. La formation s'adressait aux juges nouvellement nommés de la Cour du Banc du Roi de l'Alberta, mais le colloque a réuni des juges de tous les niveaux d'ancienneté.

Objectif : Le colloque avait pour objectifs de sensibiliser davantage les participants aux enjeux actuels auxquels est confrontée la Cour et de développer leurs compétences et leurs connaissances de fond en matière de preuve d'expert.

Sommaire : Animé par des juges expérimentés et un éminent professeur de droit, le colloque proposait des exposés, des tables rondes et des activités interactives pour fournir aux juges des orientations et des conseils sur la façon de gérer différents types de preuves d'experts.

Colloque de formation de la Cour du Banc du Roi de l'Alberta

27 au 29 septembre 2023

Aperçu : Ce colloque a porté principalement sur divers thèmes juridiques et pratiques liés au travail de la Cour du Banc du Roi de l'Alberta.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs de sensibiliser davantage les participants aux enjeux actuels auxquels est confrontée la Cour et de développer leurs compétences et leurs connaissances de fond sur divers sujets.

Sommaire : Animé par des juges, des professeurs de droit et d'autres praticiens expérimentés, le colloque proposait des exposés, des tables rondes et des activités interactives sur les derniers développements de la jurisprudence en matière de droit criminel, les dépens, les procédures en droit de la famille, le mieux-être des juges et l'intelligence artificielle.

SASKATCHEWAN

Colloque de formation de la Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan

30 mai au 1 juin 2023

Aperçu : Ce colloque de trois jours a porté essentiellement sur divers thèmes juridiques et pratiques liés au travail de la Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs de sensibiliser les participants aux enjeux actuels auxquels la Cour est confrontée et de développer leurs compétences et leurs connaissances de base sur divers sujets.

Sommaire : Animé par des juges et des praticiens du droit expérimentés, le colloque proposait un éventail de conférences, de discussions entre experts et de séances interactives sur les thèmes suivants : les requêtes préliminaires, notamment en ce qui concerne les documents en la possession de tiers et les documents en possession de l'accusé, le droit régissant la production/communication de documents en possession de tiers dans les procès pour des infractions d'ordre sexuel et le nouveau régime législatif concernant l'admissibilité et l'utilisation des documents en la possession de l'accusé; la cryptomonnaie, notamment les situations dans lesquelles la Cour peut être appelée à traiter de cryptomonnaie dans les affaires familiales et civiles; l'outrage et les conférences de gestion en droit de la famille.

Colloque de formation de la Cour d'appel de la Saskatchewan

27 au 29 septembre 2023

Aperçu : Ce colloque, qui couvrait divers thèmes liés au travail des juges de la Cour d'appel, a porté essentiellement sur les compétences des juges en matière de communication et de rédaction de jugements ainsi que sur les développements récents en ce qui concerne l'intelligence artificielle et le processus décisionnel judiciaire.

Objectif : Le colloque avait pour objectifs de développer les aptitudes des juges participants à communiquer avec leurs collègues, d'améliorer leurs compétences en matière de rédaction de jugements et de les informer des principaux développements en ce qui concerne l'intelligence artificielle et son incidence sur le travail de la Cour d'appel.

Sommaire : Réunissant des experts de l'administration des tribunaux, du droit et de l'intelligence artificielle, le colloque visait à développer les aptitudes des juges à communiquer et à rendre des décisions dans le contexte d'une cour d'appel. Un expert international en matière d'administration des tribunaux a dirigé un exercice pour aider les participants à comprendre comment ils traitent l'information, organisent leur travail et rendent leurs décisions. Un groupe d'experts a discuté de la structure et du style des arrêts de la Cour, partageant avec les participants des idées sur la façon dont ces arrêts sont lus, interprétés et assimilés par les lecteurs. La dernière séance a donné un aperçu des difficultés que pose le processus décisionnel en ce qui concerne l'intelligence artificielle pour l'administration de la justice, et passé en revue les possibilités qui s'offrent aux tribunaux pour surmonter ces difficultés.

Colloque de formation de la Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan

28 au 30 novembre 2023

Aperçu : Ce colloque a porté essentiellement sur divers thèmes juridiques et pratiques liés au travail de la Cour du Banc du Roi de la Saskatchewan.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs de sensibiliser les participants aux enjeux actuels auxquels la Cour est confrontée et de développer leurs compétences et leurs connaissances de base sur divers sujets, notamment en ce qui a trait à la santé mentale au travail.

Sommaire : S'appuyant sur l'expertise de juges, d'universitaires et d'autres professionnels chevronnés, ce colloque portait sur des questions liées au bien-être des juges et à la violence entre partenaires intimes, l'accent étant sur la violence familiale et ses répercussions sur les enfants. Des universitaires, un juge et un agent de probation expérimentés ont fait état des meilleures pratiques concernant l'utilisation des rapports présentenciels, le recours aux facteurs énoncés dans l'arrêt *Gladue* et l'application des évaluations de l'incidence de l'origine ethnique et culturelle. Un professeur de droit de l'université s'est penché sur trois thèmes émergents, à savoir l'autonomie gouvernementale, la non-discrimination et l'accès à la justice dans un contexte autochtone. Le colloque s'est terminé par un exposé sur les conférences préparatoires contraignantes.

MANITOBA

Colloque de formation de la Cour du Banc du Roi du Manitoba

13 et 14 avril 2023

Aperçu : Axé sur le développement de compétences judiciaires ayant un impact direct et positif sur le bien-être des juges, ce colloque comportait des séances sur la rédaction efficace des jugements, le prononcé des jugements séance tenante, la gestion des plaideurs difficiles, le traitement des affaires très médiatisées et épuisantes sur le plan émotionnel, la rédaction des motifs dans les affaires d'agression sexuelle et les évaluations de la capacité parentale complexes sur le plan culturel. Le colloque s'est terminé par une séance sur la réconciliation avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits du Manitoba.

Objectifs : Ce colloque avait pour principal objectif de renforcer les compétences judiciaires pratiques ayant un impact direct et positif sur le bien-être des juges, notamment la rédaction efficace des jugements, le prononcé des jugements séance tenante, la gestion des plaideurs difficiles, le traitement des affaires complexes et très médiatisées, les pièges courants dans les affaires d'agression sexuelle et le traitement des évaluations de la capacité parentale complexes sur le plan culturel. Dans le cadre de l'engagement de la magistrature à l'égard de la réconciliation, le colloque a également proposé un dialogue sur l'histoire, les processus judiciaires et les traditions des Premières Nations, des Métis et des Inuits du Manitoba pour permettre à la Cour de mieux appréhender l'histoire entachée du Canada, de favoriser la compréhension et le respect mutuel et de stimuler l'espoir dans la réconciliation.

Sommaire : Ce colloque était animé par un groupe de juges, de professeurs de droit et de professionnels expérimentés travaillant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système judiciaire. Les participants se sont vu proposer des outils et des conseils concrets pour rédiger efficacement leurs jugements et mieux rendre leurs jugements séance tenante. On y a passé en revue les moyens permettant aux juges et aux tribunaux de mieux composer avec diverses catégories de plaideurs difficiles ou quérulents. Les juges ont discuté des meilleures pratiques à adopter pour se préparer, demeurer résilients et gérer les procès très médiatisés qu'ils président. Une séance s'adressant aux juges de la Division générale a porté sur la rédaction des motifs dans les affaires d'agression sexuelle et a abordé les thèmes suivants : l'interdiction de recourir à des raisonnements inacceptables fondés le bon sens pour évaluer la crédibilité; les raisonnements fondés sur des stéréotypes en matière d'interprétations du comportement humain qui ne tiennent pas compte des différences culturelles; les erreurs d'application de l'arrêt *W.D.* Parallèlement, une séance s'adressant aux juges de la Division de la famille présentait des façons pratiques d'aborder les évaluations de la capacité parentale et les pratiques parentales adaptées à la culture. La dernière séance a porté sur l'importance et la nécessité de la réconciliation avec les peuples autochtones.

Colloque de formation de la Cour du Banc du Roi du Manitoba

12 et 13 octobre 2023

Aperçu : Ce colloque a porté essentiellement sur divers thèmes juridiques et pratiques liés au travail de la Cour du Banc du Roi du Manitoba.

Objectif : Le colloque avait pour objectif de sensibiliser les participants aux questions d'actualité auxquelles la Cour est confrontée, de développer leurs compétences de base et d'accroître leurs connaissances sur divers sujets.

Sommaire : S'appuyant sur l'expertise de juges, d'universitaires et d'autres professionnels expérimentés, ce colloque a débuté par des séances simultanées à l'intention des juges de la Division générale et de la Division de la famille. Les séances s'adressant aux juges de la Division générale ont permis aux participants de se mettre à jour et d'actualiser leurs connaissances en droit de la preuve en ce qui concerne : la méthode d'analyse raisonnée en matière de oui-dire; l'admissibilité, la preuve et l'utilisation de déclarations antérieures des témoins; la réalité des services correctionnels fédéraux et provinciaux; les rapports présentenciels, les évaluations de l'incidence de l'origine ethnique et culturelle et la détermination de la peine en général. Les séances s'adressant aux juges de la Division de la famille ont porté sur les témoignages d'enfants et d'experts en droit de la famille, la détermination du revenu et la jurisprudence récente en matière de droit de la famille. Tous les juges ont assisté à des séances sur l'histoire, les droits et les lois des Métis, ainsi que sur le contrôle judiciaire.

ONTARIO

Colloque de formation de printemps de la Cour supérieure de justice (Ontario)

3 au 5 mai 2023

Aperçu : Ce colloque de formation judiciaire a porté sur divers sujets liés au travail de la Cour.

Objectif : Le colloque avait pour objectif d'améliorer les connaissances et les compétences des participants sur divers sujets relatifs au rôle de juge de la Cour supérieure de justice de l'Ontario.

Sommaire : Au moyen d'exposés magistraux, de tables rondes et de volets interactifs, cette formation en personne de trois jours a porté sur des questions liées à la rédaction des jugements et à la mise en délibéré, aux agressions sexuelles passées et aux droits linguistiques des francophones en Ontario; en outre, elle proposait des mises à jour sur la jurisprudence dans les champs de compétence de la Cour. Le colloque a également abordé la communication en salle d'audience, la Convention de La Haye, les questions d'assurance et les procès pour homicide.

Colloque de formation Heidi S. Levenson Polowin de la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice (Ontario)

6 novembre 2023

Aperçu : S'adressant principalement aux juges de la Cour de la famille de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, ce colloque s'est tenu tout juste avant le colloque de formation d'automne de la Cour. Tous les membres de la Cour ont été invités à entendre la conférence de l'après-midi en raison de l'actualité et de la pertinence du sujet abordé.

Objectifs : Les principaux objectifs du colloque étaient de former les juges de la Cour de la famille aux questions liées à la protection de l'enfance et de développer leurs compétences de gestion des instances en la matière.

Sommaire : Proposant une combinaison de conférences, de tables rondes et d'échanges avec les participants, ce colloque d'une journée a porté sur : l'interaction entre la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et la *Loi de sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille* (LSEJF) dans le cadre du *Cross-Over Youth Project*; les relations entre la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis* et la LSEJF; l'impact de la LSEJF sur les ordonnances parentales rendues en vertu de la *Loi sur le divorce*. Le colloque a également abordé diverses questions pratiques liées au travail quotidien des juges de la Cour de la famille. Les participants ont entendu des experts, des universitaires et des juges expérimentés sur ces questions.

Colloque de formation d'automne de la Cour supérieure de justice (Ontario)

7 au 9 novembre 2023

Aperçu : Ce colloque a porté sur diverses questions liées au déroulement du procès dans tous les champs de compétence de la Cour.

Objectif : La formation avait pour objectifs d'accroître les connaissances des participants sur divers sujets liés au déroulement du procès et de développer leurs compétences pratiques pour aborder les questions actuelles et émergentes dans tous les champs de compétence de la Cour.

Sommaire : Animé par des juges formateurs expérimentés, le colloque a proposé de brèves conférences, des tables rondes et des volets interactifs sur diverses questions liées à toutes les étapes du déroulement du procès. Cette formation en personne de trois jours comprenait une discussion entre experts, soit des juges à la retraite, qui ont fait part de leurs observations et de leurs expériences en matière de gestion des procès au cours de leur carrière judiciaire. En outre, on y a présenté des mises à jour sur la jurisprudence dans tous les champs de compétence de la Cour et sur les droits linguistiques des francophones.

QUÉBEC

Cour supérieure du Québec : Droit de la famille - Présentation vidéo « La parole de l'enfant » (EN LIGNE)

25 janvier 2023

Aperçu : Cette formation destinée aux juges de la Cour supérieure du Québec et tenue sur l'heure du déjeuner a abordé la manière appropriée, pour les juges, de s'adresser à un enfant dans le contexte de dossiers juridiques et d'interagir avec lui.

Objectifs : La formation poursuivait 4 objectifs : 1) sensibiliser les participants à l'importance du comportement adopté par le ou la juge lors d'un entretien avec un enfant; 2) expliquer aux participants les meilleures pratiques et approches à adopter en matière de communication avec l'enfant; 3) permettre aux participants d'apprendre de leurs pairs en leur fournissant une occasion d'échanger sur leur expérience en matière d'entretien avec les enfants et sur les appréhensions qu'ils pourraient avoir en ce domaine; et enfin 4) développer chez les participants les compétences et aptitudes requises pour mener efficacement et respectueusement un entretien avec un enfant.

Sommaire : Cette formation constituait une suite au programme sur le droit de la famille donnée à l'automne 2022 lors du Séminaire pour les juges fédéraux nouvellement nommés. Les participants ont d'abord visionné trois vidéos montrant une juge s'entretenant avec un enfant dans le contexte d'une requête en changement de temps parental. Les formatrices ont ensuite livré leurs conseils pratiques en matière de témoignage de l'enfant. La séance s'est conclue par une discussion dirigée sur les enseignements à tirer de la mise en situation pour tout dossier impliquant un entretien avec un enfant.

Cour supérieure du Québec : Partage des biens en matière familiale - la société d'acquêts

3 avril 2023

Aperçu : Cette formation d'une journée destinée aux juges de la Cour supérieure du Québec portait exclusivement sur la société d'acquêts. Elle s'adressait à tous les juges, quelle que soit leur familiarité avec cet aspect du droit de la famille.

Objectifs : Ce programme visait à la fois à accroître les connaissances et à développer les compétences sur les sous-thèmes relatifs à la société d'acquêts. Après une journée de formation intensive, les participants ont été en mesure de caractériser correctement les biens constituant la société d'acquêts et de déterminer leur valeur partageable.

Sommaire : Ce programme de droit de la famille traitait exclusivement de la société d'acquêts. Les séances ont examiné comment régler et partager la société d'acquêts et comment traiter les autres dettes à l'intérieur de ce partage. Elles ont également permis d'exposer les règles permettant de déterminer le régime matrimonial applicable et d'identifier celles qui régissent sa dissolution. Tout au long de la journée, des questions télévoteurs ont permis aux participants de mettre en pratique les enseignements reçus et de tester leurs connaissances.

Cour d'appel du Québec - Assemblée de formation du printemps

24 au 26 mai 2023

Aperçu : Ce programme a abordé le bien-être des juges, la confiance du public dans l'institution judiciaire, la justiciabilité des droits de personnes vulnérables et le pluralisme juridique dans un contexte autochtone. Il a aussi porté le regard sur des enjeux émergents à la Cour suprême des États-Unis.

Objectifs : Ce programme de formation, qui a impliqué une variété de styles d'apprentissage, visait à

permettre aux participants d'acquérir de nouvelles connaissances sur plusieurs sujets, ainsi que de nouvelles compétences et de nouveaux outils afin de pouvoir les appliquer dans leurs tâches quotidiennes. Le programme avait également pour but de sensibiliser les participants au contexte social lié à certains de ces sujets, ainsi qu'à la question de la santé mentale et du bien-être sur le lieu de travail.

Sommaire : Ce programme s'est concentré sur différents sujets, abordant des compétences pratiques et des outils utiles à intégrer dans le travail de juge, ainsi que des connaissances juridiques. Les premiers ateliers étaient consacrés au bien-être des juges. Les présentations suivantes ont porté le regard sur l'état de la justice et du rôle des juges dans la société moderne. Les participants ont également discuté de la justiciabilité des droits sociaux et économiques et l'avenir de la jurisprudence en la matière, ainsi que du droit des autochtones et du pluralisme juridique. La formation s'est terminée par une présentation sur les enjeux émergents à Cour suprême des États-Unis et les enseignements à en tirer pour les juges canadiens.

Cour supérieure du Québec : Assemblée divisionnaire (Montréal)

31 mai au 2 juin 2023

Aperçu : Cette assemblée a permis aux participants d'explorer un vaste éventail de sujets pertinents à l'exercice de leurs fonctions. Les sujets ont été choisis de manière à intéresser l'ensemble des juges de la Cour, qu'ils siègent en matière civile, criminelle, ou les deux.

Objectifs : Cette formation d'une journée et demie misait sur des méthodes d'apprentissage variées (exposés magistraux, questions télévotés, discussions en petits groupes, entretien) et visait à permettre aux participants d'acquérir de nouvelles connaissances sur des sujets divers et de nouvelles compétences et de nouveaux outils qu'ils pourront mettre en application dans leur pratique quotidienne. Le programme visait également à sensibiliser les participants au contexte social entourant certains de ces sujets.

Sommaire : Cette assemblée divisionnaire a misé sur les trois dimensions de la formation judiciaire que sont l'acquisition des connaissances, le développement des compétences et habiletés et la sensibilisation au contexte social entourant divers enjeux de droit et de justice. Les thèmes suivants ont été abordés en profondeur au début de la formation : les enjeux liés aux justiciables non représentés et l'outrage au tribunal. D'autres séances ont porté sur les ordonnances de sauvegarde en matière familiale, la notification hors Québec, et les émojis, les émoticônes et les autres pictogrammes et sur la manière dont le droit s'en saisit. Complétaient le programme de formation deux séances facultatives portant sur des outils numériques de l'Institut national de la magistrature qui permettent aux juges de travailler de manière plus efficace.

Cour supérieure du Québec : Assemblée divisionnaire (Québec)

31 mai au 2 juin 2023

Aperçu : Cette formation de printemps a permis aux juges d'explorer un large éventail de sujets pertinents à leur travail, y compris les droits en matière de santé, les avancées dans certains domaines de droit ainsi que les questions courantes en matière d'accès à la justice.

Objectif : L'objectif de ce programme de formation était de permettre aux participants d'acquérir non seulement de nouvelles connaissances sur divers sujets, mais aussi de nouvelles compétences et de nouveaux outils à appliquer dans le cadre de leur fonction. Le programme visait également à sensibiliser les participants au contexte social entourant certains de ces sujets.

Sommaire : Cette formation de printemps s'est concentrée sur les trois dimensions de la formation judiciaire, à savoir l'acquisition de connaissances, le développement d'aptitudes et de compétences, et la prise de conscience du contexte social entourant diverses questions de droit et de justice. Le programme a débuté avec une discussion sur ce qui se passe après le prononcé d'une ordonnance de soins, sur les questions relatives aux droits de la personne et sur la rédaction des jugements. Par la suite, les participants ont été exposés à de nouveaux outils numériques ainsi qu'aux ressources d'information technologiques disponibles à la Cour. La formation a également permis l'exploration de questions courantes en matière d'accès à la justice et de la perception des justiciables.

Cour supérieure du Québec : Assemblée générale annuelle

4 au 7 octobre 2023

Aperçu : Cette assemblée a permis aux participants d'explorer un vaste éventail de sujets pertinents à l'exercice de leurs fonctions de juge de la Cour supérieure du Québec.

Objectifs : Cette formation misait sur des méthodes d'apprentissage variées (exposés magistraux, questions télévoteurs, discussions en petits groupes, entretien) et visait à permettre aux participants d'acquérir de nouvelles connaissances sur des sujets divers et de nouvelles compétences et de nouveaux outils qu'ils pourront mettre en application dans leur pratique quotidienne. Le programme visait également à sensibiliser les participants au contexte social entourant certains de ces sujets.

Sommaire : Cette assemblée générale annuelle a misé sur les trois dimensions de la formation judiciaire que sont l'acquisition des connaissances, le développement des compétences et habiletés et la sensibilisation au contexte social entourant divers enjeux de droit et de justice. D'entrée de jeu, la formation a poursuivi une discussion sur la violence conjugale et familiale entamée lors de la dernière assemblée générale. Ce sujet a d'abord été traité sous l'angle des féminicides et des infanticides, après quoi il a donné lieu à une discussion sur la manière, comme juge d'instance, de composer avec des allégations de violence. La formation s'est poursuivie avec un partage d'expériences sur le thème de la détresse psychologique chez certains justiciables. D'autres ateliers ont porté sur l'évolution démographique de la société québécoise, l'utilisation des réseaux sociaux, ainsi que le rapport à la critique et la manière de composer avec celle-ci. Enfin, une psychologue a livré ses trucs pour bien vivre « dans l'œil du public » et une dernière séance a porté sur la motivation au travail.

Cour d'appel du Québec : Assemblée générale annuelle

11 au 13 octobre 2023

Aperçu : Cette assemblée générale annuelle a été l'occasion de réfléchir aux différentes tendances sociales et politiques qui remettent en cause le rôle traditionnellement joué par les tribunaux dans les démocraties occidentales. Les participants ont entendu des experts qui ont abordé le sujet sous différents angles.

Objectif : Les objectifs de ce programme étaient d'aider les juges de la Cour d'appel à améliorer leurs connaissances sur les questions qui influencent la réforme judiciaire et sur la manière dont le contexte social influence leurs décisions et est lui-même influencé par celles-ci. Les participants ont pu découvrir des perspectives critiques et comprendre la perception qu'a le public du système judiciaire.

Sommaire : Ce programme était axé sur l'évolution de la perception du public envers le système judiciaire ici et ailleurs. Les juges ont pu entendre la perspective d'un ancien juge de la Cour suprême d'Israël ainsi que d'une experte en matière d'indépendance judiciaire. Dans le contexte criminel, les participants ont pu explorer le rôle du juge en matière de prévention et de dissuasion, et leur capacité réelle à contrôler la criminalité dans notre société. Un panel d'experts explorant les perceptions des Québécois à l'égard du système judiciaire a ensuite permis aux participants de faire le point sur la relation entre la confiance dans les médias et l'impact des médias sur les perceptions, la désinformation, les médias sociaux et les influences de la politique internationale. Les remarques de clôture de la formation ont porté sur la discipline judiciaire à travers le prisme des valeurs du droit public, en particulier dans le contexte de la récente réforme de la procédure de plainte et de discipline pour les juges de nomination fédérale.

Cour supérieure du Québec : Conférence de règlement à l'amiable

7 au 9 novembre 2023

Aperçu : Ce programme de trois jours était une introduction aux conférences de règlement à l'amiable (CRA). Axé sur les compétences, il a permis aux juges participants de se familiariser avec le processus qui encadre les CRA et surtout d'apprendre et de mettre en application des techniques pour bien présider celles-ci.

Objectif : Ce programme visait à développer diverses compétences relatives aux CRA, dont notamment : identifier les enjeux et les intérêts des parties, gérer le processus de manière efficace et équitable, pratiquer différentes approches de négociation, reconnaître les enjeux éthiques, appliquer les règles déontologiques et, enfin, aider les parties à surmonter les barrières de résistance.

Sommaire : Cette formation privilégiait les études de cas afin d'aider les juges à développer et à mettre en pratique leurs compétences en matière de CRA. Misant sur des présentations par des juges d'expérience, des démonstrations interactives et des exercices en petits groupes, un premier volet de la formation avait pour but d'expliquer aux participants le processus à suivre lorsque l'on préside une CRA, et de leur enseigner les techniques et stratégies qu'ils peuvent mettre en œuvre lorsqu'ils suivent ce processus. Un deuxième volet mettait l'accent sur les jeux de rôles, qui visaient à permettre aux juges de mettre en application les techniques enseignées et d'obtenir de la rétroaction des formateurs sur cette mise en application. Le dernier volet de la formation portait sur les enjeux déontologiques liés aux CRA, enjeux abordés par l'entremise de cas pratiques discutés en petits groupes et en plénière.

Cour supérieure du Québec : Partage des biens en matière familiale - le patrimoine familial

4 décembre 2023

Aperçu : Cette formation destinée aux juges de la Cour supérieure du Québec portait exclusivement sur le patrimoine familial. Elle était ouverte à tous les juges, quel que soit leur degré de connaissance de ce sujet fondamental du droit de la famille.

Objectif : Ce programme a fait appel à diverses méthodes d'apprentissage (cours magistraux, démonstrations interactives, questions à choix multiples, études de cas) et visait à élargir les connaissances et à développer les compétences. À l'issue de cette journée de formation intensive, les participants ont été en mesure d'identifier les biens composant le patrimoine familial et d'en déterminer la valeur partageable. Le programme visait également à les aider à développer de nouvelles compétences en matière de gestion.

Sommaire : Ce programme de droit de la famille s'est concentré exclusivement sur le patrimoine familial. Une première introduction a permis de retracer l'histoire du patrimoine familial et de rappeler les notions de base qui s'y rapportent. La formatrice a abordé les composantes du patrimoine familial et la détermination de sa valeur nette, avant de passer aux déductions et à la détermination de la valeur nette. La question du patrimoine familial a ensuite été examinée sous l'angle de la gestion d'un dossier à chaque étape de celui-ci. Enfin, la dernière partie de la journée a été consacrée à un exercice pratique de calcul et de partage du patrimoine familial, permettant aux participants de mettre en pratique les connaissances acquises au cours de la journée.

PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Colloque de formation des Cours suprêmes de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard

18 et 19 mai 2023

Aperçu : Ce colloque a couvert divers sujets de fond liés au développement des compétences et au contexte social pertinents pour le travail des juges de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse et de la Cour suprême de l'Île-du-Prince-Édouard. Des juges expérimentés, des universitaires et des professionnels jouant un rôle actif dans la collectivité ont présenté des exposés, participé à des tables rondes et dirigé des exercices de résolution de problèmes.

Objectifs : Le colloque avait quatre objectifs principaux, à savoir : premièrement, renforcer les connaissances des participants en droit substantiel, notamment en droit criminel, en droit de la famille et en droit international privé, grâce à un examen des décisions clés ayant une incidence sur les affaires d'agression sexuelle et de violence conjugale; deuxièmement, accroître chez les participants la compréhension du contexte social au moyen de discussions et d'exposés sur les questions liées aux traumatismes intergénérationnels, aux violences sexuelles et à la violence conjugale; troisièmement, renforcer les compétences des juges en examinant les facteurs juridiques permettant d'évaluer la crédibilité

et de tirer des conclusions, en leur apprenant à faire la distinction entre les pseudosciences et les informations scientifiques fiables et en développant leurs compétences en matière de communication et de rédaction juridiques; quatrième, favoriser le bien-être des juges en recourant à des stratégies visant à accroître la résilience judiciaire.

Sommaire : Le colloque a débuté par un examen du phénomène du traumatisme intergénérationnel du point de vue des neurosciences, des expériences vécues par les communautés noires et autochtones de la Nouvelle-Écosse et de celles de deux juges. Deux séances simultanées ont ensuite porté respectivement sur les techniques permettant de faire la distinction entre les véritables sciences et les pseudosciences et sur les questions de justice naturelle et de proportionnalité. Un autre groupe d'experts a donné des conseils sur la manière de bien évaluer la crédibilité et tirer des conclusions dans les instances criminelles, familiales et civiles. Le colloque s'est poursuivi par un exposé sur la rédaction de jugements, en insistant particulièrement sur le modèle axé sur les questions à trancher et sur l'importance d'aller droit au but. Des séances simultanées ont ensuite porté sur le droit international privé et les dossiers privés dans les affaires d'agression sexuelle; elles ont été suivies par une revue de la jurisprudence de l'année en matière de droit de la famille. Le colloque s'est conclu par une séance plénière au cours de laquelle on a examiné la résilience et la façon d'aider les juges à mieux composer avec un environnement de travail stressant.

Colloque de formation de la Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador

30 mai au 2 juin 2023

Aperçu : Ce colloque a couvert divers sujets, à savoir le droit substantiel, le contexte social et les compétences des juges, notamment le processus décisionnel dans les affaires d'agression sexuelle, le contrôle judiciaire dans la foulée de l'arrêt *Vavilov*, la gestion des affaires criminelles et les questions liées aux conventions de mère porteuse.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs de sensibiliser les participants aux principaux développements de la jurisprudence en matière de droit criminel et de droit de la famille, de développer leurs compétences pratiques pour gérer les questions difficiles comme la rédaction des jugements dans les procès pour agression sexuelle, la façon de composer avec les plaideurs vulnérables et la gestion des affaires criminelles, et de leur faire mieux comprendre le contexte social dans lequel ces problèmes se posent.

Sommaire : Des juges doyens, des professeurs de droit et des professionnels en psychologie ont animé le colloque et donné aux participants l'occasion de discuter de questions épineuses concernant le droit administratif, le droit criminel, le droit de la famille et le contexte social. Au moyen de divers exposés, tables rondes et exercices pratiques, le colloque a couvert les thèmes suivants : l'évolution de la jurisprudence en matière de contrôle judiciaire, la gestion des affaires criminelles, le développement des compétences pratiques dans la gestion des plaideurs difficiles, notamment les justiciables qui se représentent eux-mêmes, et la rédaction des jugements dans les procès pour agression sexuelle. Les juges ont également eu droit à une séance exclusive sur le contexte social qui leur a permis d'entendre de vive voix le témoignage d'une femme juge qui a réussi à fuir l'Afghanistan contrôlé par les talibans.

Cour d'appel du Nouveau-Brunswick : Les conférences St-Andrews 2023 XVI

8 et 9 juin 2023

Aperçu : Réunissant des juges de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, de la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick et de la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick, ce colloque a porté sur cinq thèmes principaux : les contestations fondées sur la *Charte*, le droit de la preuve, le processus décisionnel, la gestion des instances et la jurisprudence de la Cour suprême du Canada.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs de fournir aux juges participants des mises à jour juridiques importantes sur les cinq thèmes précités et de développer leurs compétences pour rendre leurs décisions et gérer les dossiers dans ces domaines.

Sommaire : D'éminents experts en droit criminel issus de la magistrature, du ministère public et de la défense ont présenté des exposés ciblés et pratiques sur les développements récents survenus sur le plan juridique et sur les questions complexes liées aux contestations fondées sur la *Charte*, au droit de la preuve, au processus décisionnel, à la gestion des instances et à la jurisprudence de la Cour suprême du Canada. Des activités interactives et des discussions visaient à développer les compétences décisionnelles des participants en ce qui concerne la détention et les raisonnements fondés sur des stéréotypes. Le colloque était divisé en cinq segments, à savoir les suivants : des exposés sur les principes et les dispositions de la *Charte*, notamment les sujets liés à l'article 8, à l'alinéa 10b) et au paragraphe 24(2); des exposés sur la preuve, notamment le oui-dire et les preuves circonstancielles; des questions relatives à la rédaction de jugements, notamment des conseils pour bien structurer ses motifs et pour motiver suffisamment ses décisions, et l'application de l'arrêt *R c W.(D.)*, 1991 CSC 93. D'autres séances ont porté sur la gestion des instances et la jurisprudence récente de la Cour suprême du Canada.

Colloque de formation Robert Tuck de la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick 2023

30 août au 1^{er} septembre 2023

Aperçu : Ce colloque a porté essentiellement sur divers thèmes juridiques et pratiques liés au travail de la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs de sensibiliser les juges aux problèmes actuels auxquels la Cour est confrontée et de développer leurs compétences et leurs connaissances de base sur divers sujets.

Sommaire : Animé par des juges, des universitaires et des professionnels du droit expérimentés, le colloque a proposé un éventail de conférences, de discussions entre experts et d'activités interactives sur les thèmes suivants : la corrélation entre pauvreté et itinérance et accès à la justice; les meilleures pratiques en ce qui concerne les conférences de règlement amiable; le contrôle judiciaire dans la foulée de l'arrêt *Vavilov* de la Cour suprême du Canada; la faillite; les stratégies de résilience au cours d'une carrière judiciaire.

Colloque de formation des tribunaux des provinces de l'Atlantique à l'intention des juges de nomination fédérale

11 au 13 octobre 2023

Aperçu : Ce colloque a porté sur une variété de sujets de fond liés aux compétences et au contexte social pertinents pour les juges des cours supérieures et des cours d'appel du Canada atlantique. Les séances comportaient des exposés, des discussions entre experts et des conversations interactives dirigées par des juges chevronnés, des universitaires de diverses disciplines, des professionnels et des représentants de la région.

Objectifs : Ce colloque avait pour objectifs : (1) d'améliorer les compétences pratiques liées à la rédaction de jugements, à la gestion de procès complexes, à la conduite de procédures de règlement extrajudiciaire des litiges et à la lutte contre la procrastination; (2) d'accroître les connaissances de base dans les domaines de la preuve numérique, des états financiers et de l'immunité judiciaire au passage de la frontière canadienne; (3) de sensibiliser les juges au contexte social entourant les microagressions et à l'impact de la pauvreté et des traumatismes sur l'interaction de la personne avec le système judiciaire.

Sommaire : Le colloque a commencé par une revue des récentes décisions de la Cour suprême du Canada et des cours d'appel en droit criminel, familial et civil. Un expert en droit de la famille et un expert en évaluation se sont ensuite penchés sur les subtilités juridiques des états financiers dans les affaires familiales et autres. D'autres séances ont porté sur ce que les sciences cognitives peuvent apprendre aux juges en matière de rédaction de jugements, sur la nature des microagressions et sur la manière dont celles-ci peuvent être traitées.

Le colloque s'est poursuivi sur les thèmes suivants : comment organiser des procès complexes en matière criminelle et familiale; les défis auxquels les juges sont confrontés lorsqu'ils évaluent des preuves recueillies sur les réseaux sociaux; les mythes et les idées préconçues sur les personnes démunies, les obstacles entre les personnes démunies et le système judiciaire, ainsi que la manière dont les tribunaux peuvent lever ces obstacles et éviter de traumatiser à nouveau ces personnes; les questions liées à l'immunité judiciaire lorsque des juges traversent la frontière canadienne.

Le colloque s'est conclu par une discussion sur les meilleures pratiques dans la conduite de procédures de règlement extrajudiciaire des litiges et par un exposé interactif sur les mécanismes psychologiques à l'origine de la procrastination et les meilleures façons d'éviter celle-ci.

Colloque de formation de la Cour suprême de Terre-Neuve-et-Labrador

29 novembre au 1^{er} décembre 2023

Aperçu : Ce colloque portait sur divers sujets liés au droit substantiel, au contexte social et au développement des compétences judiciaires, notamment la preuve, les contrats familiaux, le droit

successoral, la gestion des procès devant jury, la tenue des audiences de révision des ordonnances de détention relatives à la mise en liberté sous caution et la relation entre le contrôle coercitif et la traite de personnes.

Objectifs : Les objectifs du colloque étaient les suivants : accroître la compréhension des participants des principes essentiels en matière de preuve, en mettant l'accent sur le oui-dire; développer les compétences pratiques des juges dans la gestion des procès devant jury et des audiences de révision de mise en liberté sous caution; développer les compétences des juges qui traitent des questions liées aux contrats familiaux et aux affaires successorales complexes; sensibiliser les participants à la relation entre le contrôle coercitif et la traite de personnes.

Sommaire : Animé par des juges et des professeurs d'université expérimentés, le colloque proposait un éventail de conférences, de discussions et de volets interactifs. Il comportait une « introduction » au oui-dire, notamment un examen des exceptions courantes et de la « méthode d'analyse raisonnée » en matière d'admissibilité, une discussion interactive sur les questions soulevées dans les contrats familiaux, une séance sur les litiges successoraux, plus particulièrement la relation entre le droit successoral et le droit de la famille, et des ateliers visant à développer les compétences des en matière de gestion des procès devant jury et la tenue des audiences de révision de mise en liberté sous caution. Le colloque proposait également un exposé sur la relation entre le contrôle coercitif et la traite de personnes au cours duquel les participants ont pu entendre une victime, un représentant de la police et un professeur d'université.

TRIBUNAUX DU NORD

Colloque de formation des tribunaux du Nord

3 au 6 octobre 2023

Aperçu : Ce colloque organisé conjointement par la Cour suprême du Yukon, la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et la Cour de justice du Nunavut a couvert divers thèmes liés au travail des tribunaux; il portait sur le droit substantiel, le développement des compétences judiciaires et le contexte social influençant les jugements qui sont rendus dans les territoires du Nord.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs de sensibiliser les participants aux principaux développements de la jurisprudence en matière de droit criminel et de droit de la famille, plus particulièrement en ce qui concerne les questions liées aux infractions sexuelles, de développer leurs compétences pratiques en matière de rédaction de jugements, en mettant l'accent sur la rédaction efficace et claire des jugements, et de les aider à mieux comprendre le contexte social influençant les jugements qu'ils sont appelés à rendre dans les territoires du Nord, notamment en ce qui concerne les communautés autochtones.

Sommaire : Animé par des juges expérimentés et d'éminents universitaires, le colloque proposait un éventail de conférences et de discussions ainsi qu'une visite hors site pour permettre aux juges d'accroître leurs connaissances en matière de droit substantiel, criminel et familial, d'améliorer leurs compétences en

rédaction de jugements et de mieux connaître le contexte social des communautés autochtones nordiques. Le colloque a permis aux participants d'avoir une vue d'ensemble des développements récents du droit canadien en matière d'infractions sexuelles, notamment en ce qui concerne les demandes de documents en la possession de tiers ou d'accusés; d'autres séances ont porté sur la *Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants* et les difficultés que pose la preuve électronique devant les tribunaux, plus particulièrement les éléments de preuve provenant des médias sociaux. En outre, les juges ont reçu des conseils sur la rédaction de décisions concises, accessibles et suffisamment motivées, et un groupe multidisciplinaire d'experts leur a fourni des informations utiles sur les divers ordres juridiques normatifs qui existent en droit canadien, en insistant particulièrement sur les ordres juridiques autochtones en vigueur dans les territoires du Nord. Le colloque s'est terminé par une visite d'un camp de mieux-être local où des aînés autochtones ont animé une séance.

COURS FÉDÉRALES

Réunion de la Cour et colloque de formation de la Cour canadienne de l'impôt

20 et 22 juin 2023

Aperçu : Ce colloque était une formation intensive, pratique et interactive couvrant le droit substantiel, les compétences des juges et le contexte social. Entre autres sujets, le colloque a traité des justiciables qui se représentent eux-mêmes, des Principes de déontologie judiciaire du Conseil canadien de la magistrature, des preuves documentaires et électroniques et de la règle générale anti-évitement.

Objectif : Le colloque avait pour objectifs d'aider les juges à mieux comprendre les questions juridiques de fond, de favoriser le développement de leurs compétences pour traiter les questions déontologiques, de les aider à mieux comprendre le contexte social des justiciables qui se représentent eux-mêmes et de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour gérer les difficultés des affaires impliquant ces justiciables.

Sommaire : Animé à la fois par des professeurs de droit et des experts expérimentés en la matière, le colloque proposait des conférences, des études de cas et des discussions sur quatre thèmes principaux, à savoir : (1) la gestion des affaires impliquant des justiciables qui se représentent eux-mêmes, notamment ceux qui ont des problèmes de santé mentale; (2) les Principes de déontologie judiciaire du Conseil canadien de la magistrature; (3) les questions de preuve fréquemment soulevées devant la Cour canadienne de l'impôt, notamment les preuves documentaires et électroniques; (4) un examen de la règle générale anti-évitement, notamment des modifications récemment apportées.

Colloque de formation annuel de la Cour fédérale

27 au 29 septembre 2023

Aperçu : Ce colloque portait principalement sur des mises à jour pratiques de questions de droit substantiel relevant de la compétence fondamentale de la Cour fédérale.

Objectif : Le colloque avait pour objectifs d'améliorer les connaissances des participants en droit de l'immigration et en droit de la propriété intellectuelle, d'améliorer leurs compétences en matière de traitement des demandes d'injonction et de sursis et de les informer des derniers développements et des questions émergentes en droit administratif.

Sommaire : Le colloque, qui était dirigé par des juges, des universitaires et des juristes chevronnés, proposait un mélange de conférences, d'ateliers et de discussions entre experts. Il comportait également un exposé portant sur les dernières recherches quantitatives sur les demandes d'autorisation et de sursis, une discussion sur les aspects pratiques et stratégiques pour les parties aux procédures de sursis, un examen des défis que posent les demandes de sursis et d'injonction et un atelier de mise en situation sur les sursis à l'exécution des mesures de renvoi. D'autres séances, qui ont réuni des représentants de la Section de la protection des réfugiés, de la Section d'appel des réfugiés, du ministère de la Justice et des avocats du secteur privé, ont porté sur les derniers développements en matière de droit de l'immigration et de son contexte institutionnel, sur des domaines de la jurisprudence en droit administratif qui demeurent controversés après l'arrêt *Vavilov* et sur les questions émergentes en matière de droit de la propriété intellectuelle, notamment les répercussions de l'intelligence artificielle.

Colloque de formation de la Cour canadienne de l'impôt

4 octobre 2023

Aperçu : Ce colloque a porté principalement sur les compétences des juges. Des juges formateurs expérimentés de la Cour canadienne de l'impôt et d'autres tribunaux ont présenté des stratégies et des pratiques efficaces concernant les motifs de jugements rendus séance tenante et la gestion du temps et des mises en délibéré.

Objectifs : Le colloque avait pour objectifs de mieux faire comprendre aux juges quand et comment rendre efficacement des jugements séance tenante et de développer leurs compétences pratiques en ce qui concerne la gestion du temps, de façon générale, et la gestion des mises en délibéré, de façon plus particulière.

Sommaire : Animé par des juges expérimentés, ce colloque proposait des exposés magistraux pour mieux faire comprendre et développer les compétences liées à la préparation et à la présentation orale des motifs des jugements, et pour faciliter l'élaboration de stratégies permettant de gérer efficacement le temps et les mises en délibéré.

Colloque de formation de la Cour d'appel fédérale

18 au 20 octobre 2023

Aperçu : Ce colloque annuel a permis de faire le point sur les domaines du droit qui relèvent de la compétence fondamentale de la Cour d'appel fédérale, notamment en droit administratif et en droit de la

propriété intellectuelle. Il a également permis de passer en revue les questions liées à la déontologie judiciaire, à l'intelligence artificielle, aux processus judiciaires internes et au bien-être des juges.

Objectifs : L'objectif du colloque était d'accroître les connaissances et les compétences des participants relativement à diverses questions d'intérêt pour leur travail à titre de juges de la Cour d'appel fédérale.

Sommaire : Animé par des juges de cours d'appel, des experts et des universitaires, le colloque proposait une combinaison d'exposés et de mises en situation interactives. Les thèmes abordés ont été les suivants : un aperçu des questions d'actualité en droit administratif; les questions en droit de la propriété intellectuelle, notamment en matière de brevets et de droits d'auteur; des discussions interactives sur les Principes de déontologie judiciaire établis par le Conseil canadien de la magistrature; une introduction à l'intelligence artificielle ; les meilleures pratiques en ce qui concerne les processus judiciaires internes à la Cour d'appel fédérale; des conseils pratiques afin de fournir aux participants des outils pour gérer le stress.